

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PIÉMONT OLORONNAIS

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 07 AVRIL 2016

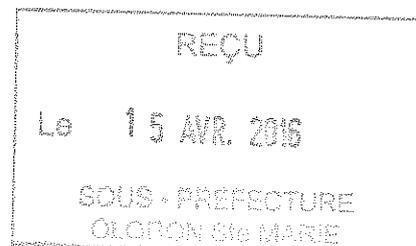
Présents : MM. BERNOS, MORA, LEES, CASAUX-BIC, CASABONNE, BARRERE-MAZOUAT, Mme ARTIGAU, Mme SAGE, TEULADE, Mme VOELTZEL, IDOPE, LABORDE, LAPRUN, KELLER, SOUMET, AURISSET, Mme HIRSCHINGER, Mme BESSONNEAU, OXIBAR, Mme MENE-SAFRANE, Mme FOIX, LACRAMPE, Mme DEL PIANTA, Mme MICHAUT, ADAM, Mme BONNET, Mme CARDON, Mme POTIN, LABARTHE, UTHURRY, Mme GASTON, GAILLAT, BAREILLE, Mme MIQUEU, TERUEL, Mme MIRANDE, GUERY

Pouvoirs :
Madeleine COIG à Joseph LEES
Marianne PAPAREMBORDE à Laurent KELLER
Jean-Jacques DALL'ACQUA à Denise MICHAUT
Gérard ROSENTHAL à Maïté POTIN
Valérie SARTOLOU à Michel ADAM
Aurélié GIRAUDON à Robert BAREILLE

Excusés : France JAUBERT-BATAILLE, Gérard LEPRETRE, Hervé LUCBEREILH, Pierre SERENA, Didier CASTERES, Aracéli ETCHENIQUE

RAPPORT N° 160407-04 -PER-

EMPLOIS SAISONNIERS



M. LEES indique qu'afin de répondre à l'ouverture des bassins extérieurs de la piscine intercommunale durant la période estivale, il est nécessaire de créer les emplois saisonniers suivants :

- Emplois de surveillant de baignade dont les dates d'emploi pourront être modulées selon les besoins du service ; rémunération basée sur le 1^{er} échelon du grade d'opérateur des activités physiques et sportives pour les BNSSA, et sur le 1^{er} échelon du grade d'éducateur des activités physiques et sportives pour les BEESAN :
 - mois de juin : 3 postes d'un mois à temps non complet, dont 1 titulaire du BEESAN ou du BPJEPS
 - mois de juillet et août 2016 : 9 postes d'un mois à temps non complet dont 1 titulaire du BEESAN ou du BPJEPS
 - mois de septembre 2016 : 2 postes d'un mois à temps non complet dont 1 titulaire du BEESAN ou du BPJEPS

- Emplois Accueil-vestiaires dont les dates d'emploi pourront être modulées selon les besoins du service, rémunération basée sur le 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe :
 - mois de juillet et août 2016 : 7 postes de 15 jours à temps non complet
- Emplois d'Agent d'entretien, rémunération basée sur le 1^{er} échelon du grade d'adjoint technique de 2^{ème} classe :
 - du 1^{er} au 31 juillet 2016 : 1 poste d'un mois à temps complet
 - du 1^{er} au 31 août 2016 : 1 poste d'un mois à temps complet

Par ailleurs, le bon fonctionnement du CIAP, qui s'inscrit dans une démarche de Qualité Tourisme avec un niveau d'exigence en matière de service rendu et d'approche qualitative, nécessitera l'ouverture d'un poste à temps complet pour le mois d'août sur la base du 1^{er} échelon du grade d'adjoint du patrimoine de 2^{ème} classe.

Pour information, il est rappelé que la Communauté de Communes fait également appel à des jeunes pour le service de la Médiathèque et les services administratifs de la collectivité durant les mois de juillet et août 2016, mais il n'est pas nécessaire de créer de postes supplémentaires en ce sens que ces personnes viennent remplacer les agents en congés annuels.

Les crédits nécessaires à ces recrutements sont inscrits au budget primitif 2016.

Oùï cet exposé,

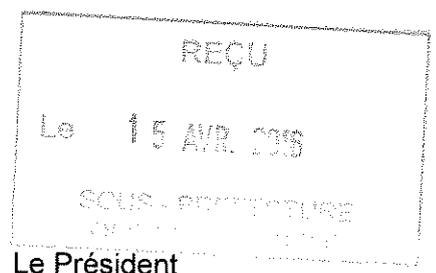
Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **APPROUVE** le présent rapport
- **ACCEPTE** les créations d'emplois saisonniers décrites ci-dessus

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, ledit jour 07 avril 2016

Suivent les signatures

Affiché le 13/04/2016



Daniel LACRAMPE